

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 23 juin 2020

L'an deux mil vingt le vingt-trois du mois de juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Domaine de Soulièvres à Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

29 présents + 1 pouvoir (28 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Thierry BOUYER, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Laurent FALACHO, Gaëtan GARREAU, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Mathieu MANCEAU, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Louin : Mathias DIXNEUF, Monique NOLOT,
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL Micheline REAU,
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY

Membre suppléant présent (sans voix délibérative) :

- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI

Membre du Bureau présent (sans voix délibérative) :

- ✓ Jeanne BARIGAULT

1 pouvoir :

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés : Maryse BARIGAULT, Jean-François COIFFARD, Joël MEUNIER, Jacques METREAU

Absents : Jean-Pierre CESBRON, Jean-Marie COLIN, Claudie VALET,

Dominique BARREAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 17 juin

COMPTABILITE – FINANCES - FISCALITE

Convention de recouvrement

- Vu la délibération n° D2019-110 en date du 08 octobre 2019 validant l'engagement partenarial avec la DDFIP
- Vu le projet de convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de :

- Valider la convention de recouvrement des produits locaux jointe en annexe
- Autoriser M. le Président à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

A Airvault, le 23 juin 2020
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20200702-138-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 02-07-2020

Publication le : 02-07-2020

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48